

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION n° 2025 – 07

STRATEGIE DE COMMUNICATION 2025-2030

Le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 11 mars 2025 à 14h30 à Frontenex, sous la présidence de Madame Rozenn HARS, Présidente du conseil d'administration, le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré,

Considérant l'articulation entre la démarche fondatrice "Envie de Vanoise", le projet d'établissement, les dynamiques portées au sein des six commissions thématiques et la stratégie de communication 2025-2030,

Considérant les synergies existantes et à venir avec la stratégie "sensibilisation et éducation à l'environnement et le développement durable" et notamment son volet sur la sensibilisation du public, la stratégie "connaissance" et notamment son volet sur la valorisation et la diffusion de la connaissance, la stratégie "tourisme durable" et notamment son volet sur l'accueil et le relai avec les opérateurs du tourisme, et les articulations à venir avec l'ensemble des stratégies en préparation sur le changement climatique ou l'agriculture durable notamment,

Dans un monde où le changement climatique et l'érosion de la biodiversité ne sont plus à démontrer, la nécessité de protéger le vivant est progressivement remise en cause. Des voix de plus en plus puissantes se font entendre, contestant l'urgence d'agir et fragilisant les ressources allouées.

En tant qu'établissement public, doté d'une mission de protection et de sensibilisation, notre rôle est de porter la voix de l'intérêt général, d'inventer une relation durable au sein du vivant, sur notre territoire et bien au-delà.

À travers sa stratégie de communication 2025-2030, le Parc national de la Vanoise s'affirmera ainsi comme un espace d'expériences nouvelles entre l'humain et la nature, grâce à un collectif générateur d'optimisme pour le vivant. Nos actions, attestant, depuis plus de 60 ans qu'une autre voie est possible, qu'un territoire protégé peut aussi être un territoire vivant. À l'écoute des évolutions sociétales (parfois rapides !), nous veillerons, tout au long de ces cinq années à évaluer nos pratiques et à réinterroger, si nécessaire, nos orientations stratégiques pour prendre en compte de nouvelles réalités.

Cette stratégie doit guider pour 6 ans l'ensemble des actions de communication du Parc dans une approche transversale, répondant aux nouveaux enjeux et aux évolutions des différents publics. Elle se fait la voix de la démarche « Envie de Vanoise », des stratégies métiers et du projet d'établissement.

- Approuve le projet de « stratégie de communication 2025-2030 »
- 1. Adopte la stratégie de communication pour la période 2025-2030 telle que présentée en séance ;
- 2. Charge la direction du Parc national de la Vanoise de mobiliser les moyens humains, techniques et financiers nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie, dans le respect des orientations présentées ;
- 3. Mandate les équipes opérationnelles pour mettre en œuvre le plan d'action.

Le directeur de l'établissement public du Parc national de la Vanoise est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de la Vanoise et fera l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Adoptée à Frontenex, le 11 mars 2025,

La Présidente du conseil d'administration,

Rozenn HARS

PARC NATIONAL DE LA VANOISE 135, Rue du Docteur Julliand 73000 CHAMBERY

FRANCE